



# ASSEMBLEE GENERALE

## 03 juillet 2010

Bénodet – Hôtel KERMOOR

## RAPPORT FINANCIER

### Année 2009-2010

#### A – Analyse des Comptes

Le budget de la ligue 2009-2010 est en augmentation de 20% par rapport à l'an dernier (150 702 €).

Cependant, nous ne pouvons que constater que la baisse de licenciés, 8% par rapport à l'an dernier. Nous sommes passés de 2387 licenciés à **2185**. Ce qui a entraîné une diminution des recettes de 4 000 €, soit 5% environ.

Légère augmentation des subventions qui sont passées de 36 000 € en 2008-2009 à **37 500 €**.

Il est à noter l'aide de la FFE pour le salaire du CTS qui est de 6000 € que l'on pourrait ajouter aux subventions.

La participation aux compétitions a été bien meilleure puisqu'elle a augmenté de 60% (1 460 € l'an passé et **2348 €** cette année).

La saison se termine avec un résultat positif de **1160.06 €**, faible qui traduit l'équilibre des comptes de la Ligue.

#### I - Produits d'exploitation

Le total des produits s'élèvent à **153 039.81 €**, avec, comme toujours, pour principales ressources les licences et les subventions.

Le graphique vous rend compte de l'importance de chacun des postes des recettes :

- Le montant des licences s'élèvent cette année à 98 873.45€ dont un peu plus de la moitié sera reversé à la FFE (53 343.35 €) et représentent **64% du Budget**.
- La totalité des subventions, aides au fonctionnement de la Ligue, qui nous sont accordées sont la 2ème part importante du budget soit **25%** qui se répartissent ainsi :
  - CNDS 27 000 €
    - Stages sportifs 13850€ (hébergement, salaires, déplacements)
    - CLE 4 750 €
    - CTS 6 000 €
    - Préservation santé par le sport (1 350€)
    - Autres 1 050 €
  - CTS (DRJS) 5 000 €
  - CONSEIL REGIONAL (5 500€)

- Pour les stages de formation la participation des stagiaires a été de 5 530.00 € soit **(3.6%)**. La contribution de la Ligue pour le poste-dépense correspondant est de 127% environ, et largement couverte par le CNDS.
- A noter l'aide de la FFE pour le poste du CTS pour 6 000 €
- Les autres postes produits correspondent à peu près pour chacun à moins de **1%** du budget.

## II - En charges d'exploitation :

En charges d'exploitation, nous avons un total de **151 923. 53 €** et qui s'expliquent ainsi :

- Le reversement des licences, charge incompressible et incontournable et correspond à **35%** du budget.
- Les dépenses concernant les salariés (Corinne et Philippe), salaires, et charges sur salaires (s'élèvent à 32 937.22 € soit **21.5%** %. Elles comprennent aussi les charges sur les salaires versés à l'ETR.
- La dépense formation représente **8.5%** du budget.
- Le reversement de la part licence aux Comités départementaux, avec la provision pour le CDE 56, est de 9 381 € et correspond à **6%** des dépenses totales.
- La part des frais de gestion dans les coûts d'exploitation représente **9%**
- Le CLE, autre poste important, rentre pour **5.6%** dans le budget total. Cette année je n'ai pas fait de compte séparé CLE.
- La ligne Compétitions représente **3.5%**. Les engagements aux compétitions ont été plus nombreux, cette année, aucun club organisateur n'a du être remboursé.
- La ligne CTS (**3,2%**) concerne les déplacements et les fournitures demandés pour le fonctionnement de ce poste.
- Les dépenses pour l'ETR s'élèvent à 7408.01€ (**4.9%**) et comprennent principalement les salaires versés aux M.A. lors des stages sportifs, et leurs déplacements. Il est à remarquer qu'elles ont doublé par rapport à l'an dernier (3204.34 €). Cette année, la Ligue a dû régler elle-même les salaires de M.A. du stage de Pâques. Habituellement la DRJS se chargeait de payer ces vacances.

### Trésorerie au 30/06/10

Compte Courant	3 526. 22 €
Compte courant CLE	404. 46 €
Livret d'Epargne	39 625. 76 €
Total	43 556. 44 €
Chèques non débités	6384. 88 €
<b>Disponible au 01/07/09</b>	<b>37 171. 56 €</b>

## B – Budget Prévisionnel pour l'année 2010-2011

Le budget prévisionnel 2010-2011, toujours placé sous le signe de la prudence, s'élèvera à 154 800 €.

### A - Produits

Si l'on considère qu'en année olympique, il est facile de pouvoir prétendre à une augmentation substantielle des licenciés, la prudence conseille de prévoir un montant quelque peu inférieur pour l'an prochain, mais c'est sans compter avec le championnat du Monde qui va se dérouler en Novembre. Sans risque nous pouvons donc espérer 110 000 € entre les licences et adhésions clubs. (L'an dernier j'avais prévu 98 000 € et nous avons reçu un peu plus de 98 000 €)

La subvention CNDS, ETR, et CLE est revue à la baisse. Nous ne savons pas encore combien nous sera octroyé pour l'année 2010, mais les diminutions notoires des sommes évouées à la région peuvent nous faire craindre une répercussion sur celle qui nous est distribuée.

J'ai considéré aussi que la part FFE couvrant une partie du salaire du Conseiller Technique serait la même. A moins que....

Les recettes des autres postes restent quasiment inchangées par rapport à cette année.

## **B - Charges**

Vous remarquerez que certaines charges sont prévues rester stables ou presque:

- ETR (8 000 €),
- Stages de formation tireurs, cadres, arbitres (13 000€),
- Les frais de gestion (13 000€)
- Le CLE (8 300 €)

D'autres en légère augmentation comme

- Les salariés (36 000 €)
- L'ETR (8 000 €)
- Les Comité départementaux (10 000 €)

Par contre le reversement FFE (licences et affiliations 60 000€) est revu à la hausse par rapport aux recettes. En effet, la FFE a décidé d'augmenter la licence de 0,50 €.

Il serait souhaitable, que la ligue qui n'a pas ajouté sa propre augmentation à hausse de la FFE l'an dernier, le fasse cette année et je demande une augmentation de **1 €** par licenciés. Ce qui mettrait la licence de base à **50 €**, les autres : éveil **15.50 €**, poussins **38.50 €**, et dirigeants **18 €**.

## **Tableau Licences**

### **Explication**

Une solution au poste de CTS n'a pas encore été trouvée, cependant nous devons envisager que cette prochaine année sera semblable à la précédente quant aux charges ou recettes pour son fonctionnement.

Il est possible de considérer que la FFE cofinancera ce poste à hauteur de 6 000€. La DRJS et le CNDS nous octroieraient à eux deux 11 000 €. Ce qui est insuffisant (17 000 €) pour le salaire prévu (environ 22 000 € charges comprises).

Cependant, il est évident que nous avons besoin d'un CTS. Sans lui, la Ligue risquerait de ralentir son élan d'expansion. Son organisation, si on se place au point de vue technique escrime en pâtirait. A leur tour, les clubs et Comités perdraient de leur puissance.

En effet la dynamique que la Ligue insuffle ne peut pas se réaliser sans celle des clubs et des Comités, mais sans la Ligue, les clubs et les Comités ne peuvent pas plus s'épanouir pleinement.

Une gestion rigoureuse a permis de consolider la situation financière de la Ligue qui peut maintenant faire face à des situations désagréables imprévues. Le développement de l'escrime sur la région Bretagne doit se faire plus que jamais, et doit être cette année le projet majeur.

Je vous remercie de votre attention.

**Annick Rouxel**

*Trésorière de la Ligue d'Escrime de Bretagne*